



SEMAE CENTRE présent aux 26èmes Assises régionales du cadre de vie et de l'embellissement des communes !

Le 30 septembre 2021 se sont tenues les 26èmes Assises régionales du cadre de vie et de l'embellissement des communes à Contres/Le Controis en Loir-et-Cher. Organisées par l'ARF Centre (Association régionale pour le fleurissement et l'embellissement des Communes), ces Assises constituent un temps fort réunissant élus, techniciens des communes en lien et professionnels de l'horticulture. L'occasion pour l'équipe de SEMAE Centre de faire connaître les semences et d'apporter des réponses concrètes à plus de 500 visiteurs.

Ces Assises marquées par la relance économique des filières du paysage et du tourisme, après une année 2020 difficile, constituent une étape décisive en termes de pratiques pour gérer les espaces verts des villes, faire du végétal un allié et remettre la nature au centre l'environnement urbain. Le fleurissement, les espaces verts, le cadre de vie, le respect de la biodiversité contribuent fortement à l'attractivité d'une commune et au bien-être et à la fierté des habitants.

Les professionnels des semences au cœur des solutions

Le végétal, dans les espaces urbains, se situe à la croisée de deux attentes fortes de nos concitoyens : un cadre de vie plus vert, plus végétalisé d'une part, une utilisation minimale de produits phytosanitaires, d'autre part. La production de semences de qualité et le progrès génétique sont les deux piliers sur lesquels peuvent s'appuyer les utilisateurs soucieux d'implanter des végétaux. Le choix de l'espèce et de la variété devient un enjeu crucial. Les professionnels de la filière accompagnent les collectivités pour leur fournir les bons outils afin de mener à bien leurs projets de végétalisation des espaces et pour sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques. Professionnels des espaces verts, collectivités, associations de jardiniers et horticulteurs se sont succédé sur le stand de SEMAE pour trouver des solutions concrètes.

Sensibiliser dès le plus jeune âge

Sensibiliser à la fragilité, la préservation de la nature, et ouvrir à l'éco-citoyenneté dès le plus jeune âge les enfants, c'est mettre en pratique les concepts de développement durable et de biodiversité. A ce titre, le jardinage est un formidable outil pour la création d'activité d'éveil et d'apprentissage. L'appui des communes est déterminant afin de favoriser les initiatives des enseignants et d'apporter le soutien nécessaire à la mise en place d'activités de jardinage dans les écoles maternelles et élémentaires avec la mise à disposition d'un terrain, de plantes, d'outils ou encore de matériel pédagogique. SEMAE propose un partenariat aux communes en leur offrant des brochures, des documents pédagogiques, des sachets de semences gratuits ainsi que des conseils délivrés sur le site jardinons à l'école*, ou encore de participer à « La semaine du jardinage pour les écoles ». ** « Des documents pédagogiques formidables », « des illustrations où l'on retrouve les bons termes, les bonnes explications », « qu'il est agréable de pouvoir compter sur des professionnels qui connaissent leur métier »,

pouvait-on entendre de la bouche des professionnels qui ont feuilleté les documents sur le stand de SEMAE.

Pour une bonne gestion du végétal dans les espaces urbains

Bien choisir son gazon est un enjeu crucial afin d'éviter d'avoir recours à l'utilisation de produits phytosanitaires. Une variété de gazon à implantation rapide limite les mauvaises herbes, une variété résistante aux maladies réduit l'utilisation de produits phytosanitaires. Les performances des variétés de gazon s'améliorent chaque année avec des offres de mélanges d'espèces et de variétés et grâce aux progrès génétiques*** garanties par des labels : « Label rouge » et « Pelouse Ecodurable ». Le végétal ne cesse de se développer dans les zones urbaines et au-delà des espaces verts et des stades dans tous les espaces publics. La chaîne Youtube de SEMAE propose 9 tutoriels, à destination des collectivités et des professionnels du paysage, pour une meilleure gestion des surfaces engazonnées. A retrouver également le replay de l'émission « Parlons gazons », consacrée à la gestion en « zéro phyto » dans les espaces publics. Comme nous l'a confirmé un responsable des espaces verts : « Le cimetière de ma commune est totalement enherbé, nous utilisons un mélange gazon depuis 5 ans. C'est un confort de travail pour les agents municipaux qui n'ont plus besoin de désherber aussi souvent. C'est un mélange qui résiste aux maladies, à la sécheresse ».

Le label « Villes et Villages fleuris »

Le fleurissement des communes est un enjeu pour les territoires contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à son attractivité touristique. C'est le fruit d'un engagement passionné des élus et des services techniques répondant à une attente forte des habitants. SEMAE est membre du Conseil national des « Villes et Villages fleuris » qui décerne chaque année le label « Villes et Villages fleuris » et remet deux prix spéciaux :

- Le prix du fleurissement des jardins familiaux collectifs : décerné aux communes pour la mise en place de jardins familiaux collectifs fleuris, ouvert au public (portes ouvertes, visites, animations).
- Le prix de l'action éducative et pédagogique : décerné aux communes proposant des actions pédagogiques pour initier les jeunes au jardinage et les sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement.

La présence de SEMAE Centre à ces 26èmes Assises régionales du cadre de vie et de l'embellissement des communes a, une nouvelle fois, démontré que, citoyens consommateurs et acteurs de la filière participent activement et quotidiennement à la préservation de la biodiversité.

*<https://www.jardinons-alecole.org>

**<https://www.jardinons-alecole.org/semaine-du-jardinage-pour-les-ecoles-comment-participer.html>.

***<https://www.choixdugazon.org/> permet de connaître les performances de chaque variété de gazon présente sur le marché.

Contacts :

Vincent DELAUNAY

Délégué Régional SEMAE Centre

02 38 71 90 93 – vincent.delahunay@semae.fr

Rosine DEPOIX

Chargée de mission médias

01 42 33 88 29 – rosine.depoix@semae.fr